

AU SOMMAIRE

INFRASTRUCTURES DE CHARGE

L'Etat publie son Livre Vert

ACTUALITES ADHERENTS

Gruau présente son camion électrique Electron

Des applications pour localiser les bornes de recharge

Partenariat AVEM—ExtraEnergy France...

NAVETTES ELECTRIQUES SANS CHAUFFEUR

De la fiction à la réalité...

VOITURES HYBRIDES RECHARGEABLES

Premier bilan après un an d'essai à Strasbourg

EVENEMENTS

RIVE 2011 à Alès

AixElec à Aix-en Provence

ETUDE

Le Centre d'Analyse Stratégique « planche » sur la voiture de demain

INFRASTRUCTURES DE CHARGE

L'ÉTAT PUBLIE SON LIVRE VERT



Mardi 26 avril 2011, Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Monsieur le Ministre de l'Industrie et Monsieur le Commissaire Général à l'Investissement réceptionnent le Livre-Vert sur les infrastructures de charge. Crédit Photo : G. Crossay

C'est le 26 avril que le Sénateur-Maire des Alpes-Maritimes Louis Nègre a remis en main propre, aux Ministres commanditaires, le Livre-Vert.

Un outil de référence pour la mise en place d'un réseau d'infrastructures de charge pour les collectivités

Ce Livre-Vert tant attendu a pour objectif de définir des orientations d'accompagnement des collectivités dans la mise en place d'infrastructures de charge publiques pour les véhicules électriques.

Il apporte des précisions indispensables sur le dimensionnement et le déploiement des infrastructures notamment sur les modèles économiques et juridiques.

Il émet également un certain nombre de préconisations et recommandations, par exemple, de privilégier la charge classique plutôt que la charge dite « rapide » qui répondrait à des besoins secondaires...

Jusqu'à 50 % d'aide financière de l'Etat

L'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé parallèlement par l'ADEME vise à soutenir concrètement la dynamique des collectivités locales qui s'inscrivent dans une démarche de mobilité décarbonée.

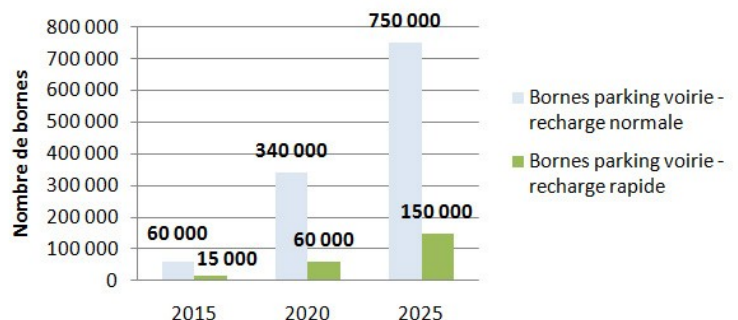
Les collectivités qui s'engageront pourront bénéficier d'un **soutien de l'Etat à hauteur de 50 % du coût d'investissement pour la mise en œuvre de leur réseau d'infrastructures de charge.**

Le montant total affecté à cette initiative est limité à 50 millions d'euros. Ces sommes seront attribuées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers complets, jusqu'à épuisement éventuel de l'enveloppe.

La date limite de dépôt des dossiers auprès de l'ADEME est fixée au 16 décembre 2013.

Objectifs 2020

- **400.000 bornes de charge publiques et 4 millions de bornes privées**
- **2 millions de voitures électriques et hybrides en circulation**



Estimation du nombre de points de charge publics pour véhicules électriques en France à l'horizon 2025. Source : Ministère du Développement Durable.

En savoir plus - Notre dossier détaillé :

<http://www.avem.fr/index.php?page=bornes>

Brèves adhérents

Electric'City annonce la sortie d'un nouveau scooter électrique

La société Electric'City vient d'annoncer la sortie d'un nouveau scooter électrique homologué dans la catégorie des 125 cc.

Le Ventys pourra rouler jusqu'à 95 km/h et bénéficiera d'une autonomie allant de 50 à 100 km selon la version choisie.

www.electriccity.fr

Go Electrix livre deux véhicules électriques à la ville de Vence

Le distributeur Go Electrix vient de vendre deux fourgons électriques à la municipalité de Vence.

Ces véhicules, des SimplyCity Fourgon, sont destinés aux livraisons des cantines scolaires.

www.goelectrix.com
www.simplycity.fr

Nouvelle version pour le 4x4 électrique Volteis

La société Volteis vient d'annoncer la sortie d'une nouvelle version de son 4x4 électrique avec de nombreux changements sur le plan esthétique et technique tenant compte des remarques des clients.

www.volteis.com

Clean Energy Planet va tester la location de VAE auprès des étudiants du SKEMA

A partir du mois de septembre, Clean Energy Planet va expérimenter un parc de vélos électriques en location et libre service pour les étudiants du SKEMA, à Sophia-Antipolis.

L'objectif est de parvenir à changer le comportement des étudiants pour les orienter vers des modes de déplacement doux pour les trajets courts.

www.cleanenergyplanet.com

Batteries—E4V inaugure son site de fabrication au Mans

Le 26 mai dernier, E4V a inauguré son usine de production de batteries lithium-ion au Mans.

L'usine est dimensionnée pour une production de plus de 10.000 packs batterie par an, avec possibilité d'expansion.

www.e4v.eu

ACTUALITES ADHERENTS

Utilitaire électrique

Gruau présente son fourgon grand volume Electron

Cherchant à diversifier ses activités et à étoffer son offre en matière de véhicules propres, le groupe français Gruau vient de présenter l'Electron, un fourgon électrique gros volume dont l'électrification est réalisée à Laval.

Basé sur un châssis de Fiat Ducato, l'Electron offre une charge utile d'une tonne et un volume utile de 18 m³. Homologué en catégorie N1, il se conduit avec un simple permis B.

Alimenté par des batteries lithium-ion, son autonomie se situe entre 80 et 120 km selon la capacité du pack choisie.

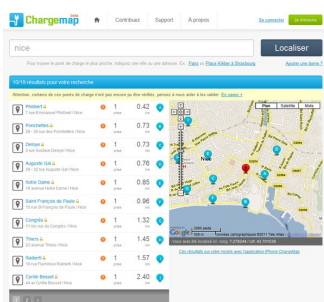
Son moteur électrique de 60 Kw lui permet de rouler jusqu'à 90 km/h.

Pour 2011, Gruau prévoit une centaine de ventes dans l'hexagone. D'ores et déjà, le groupe a enregistré une première commande de 80 véhicules réalisée la société de location de véhicules industriels Fraikin pour le compte de Géodis, filiale de la SNCF.



Plus d'informations : Christophe Tremoureux— 02.43.66.39.16—<http://www.gruau.com>

Localisation des bornes de recharge Deux nouveaux outils disponibles



A quelques semaines d'intervalle, deux nouveaux outils destinés à améliorer le quotidien des utilisateurs de véhicules électriques ont fait leur apparition.

Conçu par la start-up française Saabre, le site **ChargeMap.com** vous permet de localiser les points de recharge publics pour véhicules électriques à travers un moteur de recherche.

Une application i-Phone est attendue dans le courant de l'été.

Disponible sur i-Phone, l'application **eStation** repose sur la base de données fournie par le site **borneselec.fr** et offre la possibilité de localiser automatiquement la borne de recharge la plus proche grâce au système GPS du téléphone.

Ce nouvel outil, entièrement gratuit, est l'initiative de Velutz, un importateur de scooters électriques, qui estime que l'essor du véhicule électrique passera par le développement du réseau d'infrastructures de charge et leur facilité d'accès.



Deux roues électriques

L'AVEM signe un partenariat avec ExtraEnergy

Afin de favoriser le développement des deux roues électriques en France et soutenir la « révolution de la mobilité douce », l'AVEM a signé un partenariat avec l'association ExtraEnergy France, spécialisée dans la promotion des deux roues électriques.

Un accord qui vise d'une part à promouvoir le label qualité VAE ExtraEnergy dans l'hexagone et également à travailler sur la mise en place d'actions de sensibilisation sur le terrain, en partenariat avec les collectivités locales intéressées par le sujet en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



NAVETTES SANS CHAUFFEUR

De la fiction à la réalité...



A La Rochelle, deux navettes sans chauffeur sont expérimentées depuis le 12 mai.

Une navette électrique qui circule sans chauffeur et s'arrête au passage d'un piéton ou d'un cycliste. Non ! Vous n'êtes pas dans épisode de Star Trek mais à La Rochelle où, le 12 mai dernier, ont été inaugurées deux navettes électriques autonomes.

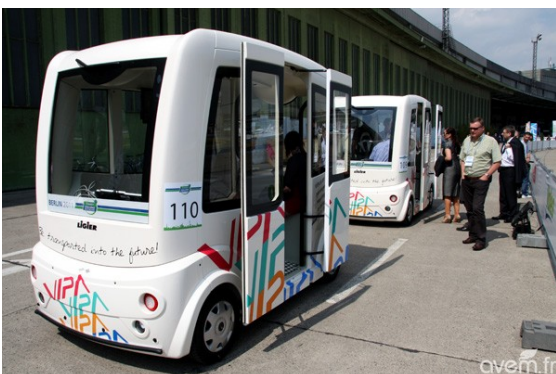
Baptisés Cybus, ces deux prototypes expérimentaux, capables d'accueillir 4 passagers, évoluent dans un environnement urbain ouvert aux piétons, aux cyclistes et à un faible trafic automobile local. Afin d'assurer la sécurité maximale pour ces premiers essais, les véhicules rouleront à une vitesse maximum de 10 km/h dans les deux sens.

Mis au point par l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) et l'École d'Ingénieurs de La Rochelle (EIGSI), les deux véhicules seront expérimentés durant une période de deux à trois mois. Équipée de scanners et de radars permettant de détecter et d'éviter les obstacles, ils se déplacent sur un parcours comportant cinq stations, sur lequel ils se localisent en temps réel grâce à un GPS.

Et l'INRIA n'est pas seul à plancher sur le sujet. A Berlin lors du Challenge Bibendum, Ligier a dévoilé deux prototypes roulant de sa navette électrique sans chauffeur VIPA (Véhicule Individuel Public Autonome) développée en partenariat avec le laboratoire LASMEA et le bureau d'étude APOJEE.

Contrairement aux deux prototypes utilisés à La Rochelle, la navette VIPA se guide via un système de caméras embarquées. Celles-ci gardent en mémoire les images du parcours pour se repérer et suivre le bon trajet.

« L'avantage de notre système est de pouvoir évoluer dans des endroits fermés, comme les hangars, où en centre-ville où la technologie GPS présente des problèmes de localisation » nous explique Camille Ligier, responsable de la communication chez Ligier.



Deux prototypes roulant du VIPA de Ligier ont été présentés à Berlin à l'occasion du Challenge Bibendum.

Un vide juridique pour les véhicules sans chauffeur

Pour l'heure, l'utilisation de véhicules sans chauffeur sur la voie publique en France se heurte à un vide juridique puisque la législation française n'a pas prévu de cadre réglementaire autour de ce type d'engin.

En attendant, La Rochelle bénéficie d'une dérogation spéciale et un technicien est en permanence associé au véhicule en cas de problème. De son côté, Ligier vise principalement l'utilisation en site privé en attendant que la législation évolue, ce qui pourrait prendre un certain temps...

VOITURES HYBRIDES RECHARGEABLES

Premier bilan après un an d'essai à Strasbourg



Un an après le lancement de l'expérimentation de 100 voitures hybrides rechargeables à Strasbourg, Toyota, EDF, la Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg établissent un premier bilan sur l'utilisation des véhicules et des infrastructures de charge.

Un bilan qui démontre que **les 20 km d'autonomie assurées par les batteries permettent largement de couvrir la majorité des déplacements** des utilisateurs qui parcourent en moyenne 13.9 km/trajet.

Au niveau du comportement vis-à-vis de la charge des véhicules, il apparaît que **96% des recharges sont effectuées dans le domaine privé**, principalement sur le lieu de travail. Les 27 points de recharge situés en voirie et dans les parkings publics affichent une très faible utilisation et ce malgré la gratuité.

Le programme VHR Strasbourg fait partie d'un projet mondial déployé par Toyota avec 600 Prius hybrides rechargeables, testées également au Japon, aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. L'objectif principal de Toyota est d'accélérer l'étude de la technologie et des performances des véhicules hybrides rechargeables.

Brèves du VE

Lancement du plan « Véhicule Vert Bretagne »

Afin de développer la mobilité électrique sur son territoire, la Région Bretagne et Rennes Métropole viennent de lancer l'expérimentation d'une centaine de véhicules électriques fournis par PSA.

L'expérimentation sera lancée cet automne pour une durée de trois ans et vise à mieux appréhender les différents usages de la voiture électrique.

Renault annonce les tarifs du Twizy

Renault vient d'ouvrir le carnet de commandes de son quadricycle électrique Twizy, attendu pour la fin d'année et annonce officiellement le prix de vente de l'engin qui débutera à 6990 € pour sa version 45 km/h et 7690 € pour sa version 80 km/h.

Pollution aux particules - La France épinglée par l'Europe

Fin mai, la Commission européenne a entamé des poursuites en justice à l'encontre de la France pour non-respect des valeurs limites de qualité de l'air applicables aux particules en suspension connues sous le nom de PM10 et dont le parc automobile diesel est fortement responsable.

Autopartage—Yélobobile agrandit son réseau

Le service d'autopartage électrique Yelomobile à La Rochelle vient d'ouvrir trois nouvelles stations et de recevoir 20 Citroën C-Zero destinées à remplacer les 106 et Saxo électriques utilisés depuis 1999. La Mia électrique, produite à Cerizay, intégrera le service en octobre 2011.

Au total, le service Yelomobile compte désormais 13 stations et 40 voitures électriques.

L'agglomération de Tours lance le chèque vélo électrique

Afin d'encourager le développement du vélo électrique, l'Agglomération de Tours vient de lancer le chèque vélo électrique permettant à ses administrés de bénéficier d'une subvention de 250 € limitée à 25 % du prix d'achat.

Menée à titre expérimental en 2011, l'opération pourra être reconduite et renforcée en 2012 si les résultats s'avèrent satisfaisants.

EVENEMENTS

Aix Elec à Aix-en-Provence



Porté par l'Automobile Club d'Aix en Provence et le Pays d'Aix, la première édition d'**Aix Elec** se déroulera à **Aix en Provence les 2 et 3 juillet 2011** et vous invite à découvrir un grand rassemblement de véhicules électriques qui se déroulera en deux parties.

Le samedi 2 juillet, sur le Cours Mirabeau, sera exposée une gamme complète de véhicules électriques, du deux aux quatre roues.

Le dimanche 3 juillet sera consacré à la Ronde de la Sainte Victoire, un circuit de 70 km à travers les routes sinueuses de la montagne Ste Victoire.

En savoir plus : Automobile Club d'Aix - 04 42 23 33 73

RIVE 2011 à Alès

Organisée par le Club des Voitures Ecologiques, les **secondes Rencontres Internationales des Véhicules Ecologiques** se tiendront à **Alès les 6 et 7 juillet**.

Au programme, deux jours de conférences et d'ateliers destinés à répondre aux interrogations que les partenaires publics se posent en matière de voiture écologique.

En parallèle, le circuit d'Alès permettra aux visiteurs de tester « grande nature » un large panel de véhicules écologiques et de rencontrer les différents constructeurs présents.

En savoir plus : www.rive2011-ales.fr



ETUDE

Le Centre d'Analyse Stratégique « planche » sur la voiture de demain



Le Centre d'Analyse Stratégique vient de publier une nouvelle étude qui s'interroge sur le **potentiel de développement du véhicule électrique et l'amélioration des véhicules thermiques**.

De nombreux obstacles pour le VE

Selon le rapport, les obstacles au développement de la voiture électrique ne manquent pas, avec, en premier lieu celui du prix, beaucoup plus élevé qu'un modèle thermique. Le un coût de revient kilométrique est de 20 à 100 % supérieur à celui d'un véhicule conventionnel.

"A cela s'ajoute l'autonomie encore réduite et le manque d'infrastructures de charge." indique le rapport qui conclut qu'"il ne faut donc pas s'attendre à une irruption du tout électrique sur le marché à court terme".

Une marge de progression pour les véhicules thermiques

Selon le rapport, le véhicule thermique n'a pas épuisé ses marges d'amélioration. "Le moteur thermique devrait encore voir son efficacité énergétique quasiment doubler d'ici à 2030. Le downsizing, l'injection directe, la commande électromagnétique des soupapes devraient diviser par deux les émissions de CO2. Ces voies d'amélioration joueront un rôle crucial à court-moyen terme : selon les constructeurs, la voiture à moteur thermique devrait représenter encore près de 90 % des ventes en 2020."

Une électrification progressive du thermique

De même, les véhicules thermiques devraient subir une électrification progressive avec l'intégration de systèmes micro-hybride "stop & start" permettant de réduire la consommation de 20 à 25 % dans les zones congestionnées. Les modèles hybrides seraient également amenés à se développer rapidement.

Des mesures préconisées favorables à une mobilité durable

Pour accélérer cette transition, le rapport propose de durcir la réglementation sur les émissions de CO2 en les limitant, dès que possible, à 70 g/km pour les véhicules neufs mais aussi d'obliger les constructeurs, dans

un délai de trois ans, à doter les véhicules neufs d'un dispositif "Stop & Start" coupant le moteur à l'arrêt.

Le rapport encourage aussi le gouvernement à accélérer la **finalisation de la normalisation des infrastructures de charge**, tant publiques que privées, et à **renforcer les dispositifs d'incitation à l'achat pour les véhicules peu polluants...**

Zones « Zéro Emissions »

La mise en place de zones de circulation réservées aux véhicules électriques est préconisée.

Pour étayer son argument, le rapport prend exemple de la Chine qui, en interdisant l'utilisation de deux roues thermiques au cœur des villes, a favorisé l'éclosion des deux roues électriques qui se comptent désormais par millions dans le pays...

A retenir

Pour les véhicules électriques, le rapport souligne l'importance de développer une nouvelle méthode d'évaluation de l'autonomie du véhicule électrique.

L'objectif étant d'intégrer la consommation des équipements tout en tenant compte de la réalité des déplacements liés à ce type de véhicule.

Contactez l'AVEM

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information :

Téléphone : 09.52.38.98.57 / 06.79.43.98.57

E-mail : contact@avem.fr

Site : <http://www.avem.fr>

Comité de rédaction : Alain GAUTHIER
Isabelle RIVIERE
Michaël TORREGROSSA

PARTENAIRES DE LA LETTRE

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013

